



**Musée
amérindien
Mashteuiatsh**

197 **P** **NP** **DM11**

Projet de réserve aquatique de la rivière
Ashuapmushuan

Saguenay–Lac-Saint-Jean 6212-01-202

MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE
MASHTEUIATSH SUR LE PROJET DE RÉSERVE AQUATIQUE DE
LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT

Mashteuiatsh, le 20 août 2004

Kuei,

Représentant plus d'une centaine de membres, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Mashteuiatsh se sent particulièrement interpellée pour tout projet sur le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh, le Nitassinan.

D'abord, sa mission est vouée à la protection du patrimoine culturel des Pekuakamiulnuatsh et ce patrimoine est lié intrinsèquement au territoire.

Également, la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh, par l'entremise du Musée amérindien de Mashteuiatsh, qu'elle gère, a comme objectif de mettre en valeur la culture des Pekuakamiulnuatsh par des activités de conservation et d'éducation. Cette culture se vit quotidiennement dans la société Ilnu, elle est vivante mais menacée, puisque minoritaire. Notre langue est particulièrement menacée. Notre souhait le plus cher, c'est que cette culture continue de vivre et qu'elle ne soit pas destinée seulement à être admirée au passé dans les musées. Le territoire, comme nous tenterons de vous expliquer, est essentiel à la survie de notre culture.

Quoique le projet de réserve aquatique est en soi un projet répondant à des objectifs auxquels nous souscrivons volontiers, nous souhaitons participer au débat en cours principalement pour faire valoir l'importance à accorder à la présence, dans les prises de décisions, des Pekuakamiulnuatsh, tant par leur institution politique que par une institution telle que la nôtre, et ce, afin d'assurer la pérennité de notre culture. Notre participation vise également à voir renforcer les objectifs du projet notamment sur les aspects culturels ilnus.

Présentation de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh :

La Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh a été créée en 1977. La fondatrice de l'époque, Madame Carmen Gill Casavant, une visionnaire, se préoccupait grandement de l'impact de la sédentarisation, en grande partie due à l'exploitation intensive du territoire, sur la transmission culturelle; elle a voulu assurer, par la création du Musée, la préservation des connaissances ancestrales et leur diffusion.

Cette mission a été brillamment accomplie. Le Musée est aujourd'hui reconnu comme une institution muséale de grande qualité. Il a contribué et contribue encore à faire connaître et reconnaître la culture Ilnu.

La Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh est un organisme sans but lucratif, elle est administré par 5 personnes élues en assemblée générale, tous Pekuakamiulnuatsh. Sa mission est toujours vouée à la conservation.

Intérêt pour le projet :

Le territoire visé par le projet de création de réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan fait partie du Nitassinan, notre territoire ancestral. Les changements culturels importants que nous avons vécu en quelques décennies n'ont pas altéré l'attachement et le sentiment de responsabilité que possèdent encore plusieurs familles de notre communauté envers ce territoire en particulier.

Ce secteur possède une richesse patrimoniale importante, de nombreux sites archéologiques y sont répertoriés. L'histoire de ce territoire est liée à l'histoire des Innuatsh, plusieurs de nos ancêtres y reposent et, encore aujourd'hui, le lien entre les membres de notre communauté et ce territoire assure à notre culture sa vitalité et permet aux jeunes générations d'y recevoir les enseignements de leurs parents.

Les préoccupations de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh :

Nos préoccupations sont toutes liées aux moyens qui seront mis en place et aux projets qui seront développés. Voué à la protection de la biodiversité, est-ce que le Comité de conservation et de mise en valeur, qui aura à orienter le développement de la réserve aquatique, pourra considérer également que la poursuite des activités qui assurent la pérennité de notre culture est d'une aussi grande importance?

- Préservation des sites d'intérêts pour les Innuatsh : que l'on parle de sites archéologiques, de sites patrimoniaux, de sépultures, de portage, de lieux de rassemblement... tous ces points d'ancrage à notre histoire revêtent une importance de premier ordre pour nous. La réalisation de ce projet et les décisions qui s'en suivront pourraient entraîner des altérations ou modifications de ces sites.
- Compatibilité avec le mode de vie des Innuatsh : même si aujourd'hui plusieurs d'entre nous avons adopté le mode de vie occidental, celui pratiqué par les Innuatsh est toujours présent; plusieurs familles tirent une grande partie de leur subsistance de leurs activités traditionnelles. La réalisation de ce projet doit permettre la poursuite des activités traditionnelles dans le respect de valeurs qui les ont toujours animé au niveau de la préservation des ressources.
- Pour le mode de vie, pour la vitalité culturelle et spirituelle, le territoire est primordial. Même si le prochain traité prévoit qu'une partie de ce territoire sera en *Innu assi*, l'accès à tout le territoire ne devrait pas souffrir de contraintes supplémentaires pour les familles Innuatsh.
- La Société d'Histoire et d'Archéologie de Mashteuiatsh est également préoccupée de l'influence que pourront avoir les Innuatsh dans le développement de ce territoire. L'esprit qui animera les discussions au sein du Conseil de conservation et de mise en valeur permettra-t-il d'assurer la pérennité de notre culture?
- Enfin, la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh est préoccupée par le type de mise en valeur et l'interprétation qui pourraient être faites des différents sites d'intérêts que nous avons déjà abordés. Cette mise en valeur devrait refléter nos valeurs culturelles et les Pekuakamiulnuatsh devraient y être directement impliqués.

Analyse du projet :

Dans l'analyse que la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh a pu faire de ce projet, nous constatons que les principaux enjeux nous rejoignent particulièrement. La présence Innu sur ce territoire est certainement un atout fort important pour la mise en valeur et la préparation des plans de protection des ressources du territoire. Les connaissances ancestrales, encore trop peu documentées, constituent certainement des éléments de base pour le développement de ce territoire.

L'objectif de *permettre à la communauté Innu de Mashteuiatsh de faire connaître sa culture* sous l'angle des activités traditionnelles sera renforcé par celui d'assurer la vitalité culturelle des Pekuakamiulnuatsh. Le premier objectif cité devenant un sous objectif du second.

Enfin, dans le cadre de gestion proposé, la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh n'est pas rassurée sur le fait que les Pekuakamiulnuatsh auront une influence réelle sur le devenir de cette réserve aquatique. L'importance de pouvoir concrétiser les partenariats régionaux et ainsi d'asseoir tant de personnes au sein du Comité de conservation et de mise en valeur et dont les objectifs sont parfois différents pourraient avoir un impact négatif sur notre survie culturelle. Comme le Ministère de l'Environnement demeure le décideur, il serait important de définir adéquatement les objectifs poursuivis notamment en matière de survie culturelle.

Nos recommandations :

La Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh est tout à fait en accord avec la protection que le gouvernement du Québec veut assurer par la création de la réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan, et ce, compte tenu de l'importance de ce territoire sur le plan archéologique, historique et culturel. D'autant plus que tout le mode de vie des Innuatsh et leur spécificité culturelle sont étroitement liés aux ressources du territoire, dont les ressources aquatiques.

Nous souhaitons cependant que le gouvernement tiennent compte de façon particulière du besoin de préservation de la culture des Pekuakamiulnuatsh. Il le fait en tenant compte des activités traditionnelles et en associant la communauté au scénario de gestion. Cependant, nous souhaitons que tout soit mis en œuvre pour assurer la survie culturelle des Innuatsh et que cela devienne un objectif de réalisation. Ce qui est tout à fait compatible avec la protection de la biodiversité, nous en avons fait la preuve pendant des millénaires. Et cela est tout à fait compatible avec le discours que tient le gouvernement au plan international sur la nécessité de préserver la diversité culturelle. Il a ainsi une occasion de mettre en pratique ce qu'il défend ailleurs dans le monde.

Dans ce même sens, nous souhaitons que les activités traditionnelles (qui en passant ne sont pas exclusivement des activités de chasse et de pêche) ne soient pas contraintes, à moins que les Innuatsh y consentent eux-mêmes à des fins de conservation, ceci afin de permettre la poursuite de la transmission culturelle (valeurs, langue, mode de vie...). Ainsi, l'accès à la réserve aquatique devrait toujours être permis aux Innuatsh, sans contrainte aucune.

La Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh souhaite également que les Pekuakamiulnuatsh aient une influence réelle sur la gestion de ce territoire. L'entente de principe signée par les deux gouvernements et quatre Premières Nations, dont celle des Pekuakamiulnuatsh, au printemps dernier comprend un chapitre entier sur la participation réelle des Innuatsh à la gestion du territoire et des ressources naturelles. Le projet de création d'une réserve aquatique sur la rivière Ashuapmushuan constitue un excellent projet pour donner suite à cette intention qui sera éventuellement concrétisée dans un traité. Pour la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh, cela représenterait une meilleure garantie que les décisions à venir permettraient d'assurer la vitalité de notre culture.

Enfin, comme tout beau projet, même avec les meilleurs objectifs du monde, a besoins de moyens pour se réaliser, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Mashteuiatsh souhaite que les moyens financiers suffisant soient mis à la disposition du *Conseil de conservation et de mise en valeur* et du comité de gestion, de manière à assurer le plein développement de ce secteur.

Bien humblement, la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh estime posséder une certaine expertise en matière de mise en valeur du patrimoine, des différentes ressources du territoire et des relevés de connaissances ancestrales. Elle est donc disposée à collaborer étroitement à tout projet de recherches de protection de mise en valeur des sites d'intérêt Inuatsh. De plus la Société d'Histoire et d'Archéologie de Mashteuiatsh pourra alimenter les réflexions du *Conseil de conservation et de mise en valeur* éventuel, si tel est leur souhait.

Nous tenons à vous remercier d'avoir pris le temps de nous écouter.

Tshiniskumitin!

Madame Lise Gill
Présidente
Société d'Histoire et d'Archéologie de Mashteuiatsh